

Applicable à partir dès janvier 2019 -Adopté en Conseil Communautaire le 12 décembre 2018

**Tarification du Service Enfance de la CC4V
ALSH 3/11 ans**



TARIFICATION A LA JOURNEE MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

Tarification ALSH 3/11 ans pour les résidants de la CC4V		Tarification ALSH 3/11 ans pour les enfants scolarisés à la CC4V mais résidant en dehors de la CC4V		Tarification ALSH 3/11 ans Pour les familles résidant Hors CC4V	
Inscription et Tarification à la journée Comprend : Repas/ Goûters/Animations et Prestations					
Taux d'effort	1,30 %	+ 25 %		+ 50 %	
Tarif Plancher	2,60 €	+ 25 %		+ 50 %	
Tarif Plafond	16,70 €	+ 25 %		+ 50 %	
Dégressivité de :	1,15 % pour le 2è enfant	+ 25 %		+ 50 %	
	1% pour le 3è enfant et +	+ 25 %		+ 50 %	

TARIFICATION A LA DEMI-JOURNEE MERCREDIS UNIQUEMENT

Tarification ALSH 3/11 ans pour les résidants de la CC4V		Tarification ALSH 3/11 ans pour les enfants scolarisés à la CC4V mais résidant en dehors de la CC4V		Tarification ALSH 3/11 ans Pour les familles résidant Hors CC4V	
Inscription et Tarification à la journée Comprend : Repas/ Goûters/Animations et Prestations					
Taux d'effort	1 %	+ 25 %		+ 50 %	
Tarif Plancher	1,80 €	+ 25 %		+ 50 %	
Tarif Plafond	12 €	+ 25 %		+ 50 %	
Dégressivité de :	0,90 % pour le 2è enfant	+ 25 %		+ 50 %	
	0,80% pour le 3è enfant et +	+ 25 %		+ 50 %	

TARIFICATION SPECIFIQUE SANS REPAS DANS UN CADRE STRICTEMENT MEDICAL

Une tarification spécifique s'applique aux enfants qui font l'objet **d'un PAI (dû à une allergie alimentaire et pour lesquels les parents doivent fournir les repas)**.

Le tarif plancher reste inchangé pour les accueils en journée et en 1/2 journée.

Le tarif plafond sera fixé à 14,70 € pour le tarif journée et de 10 € pour le tarif 1/2 journée

Le taux d'effort sera fixé à 1 % pour le tarif journée et de 0,70 % pour le tarif 1/2 journée

Application de la dégressivité :

- Selon le calcul du QF, au dessus du tarif plancher jusqu'au tarif plafond inclu
- Entre les divers ALSH

Grille Tarifaire

Version N°5

Applicable à partir dès janvier 2019 -Adopté en Conseil Communautaire le 12 décembre 2018

Tarification Service Jeunesse de la CC4V ALSH Jeunes 11/17 ans



Tarification ALSH 11/17 ans
pour les résidents de la CC4V

Tarification ALSH 11/17 ans
pour les enfants scolarisés
à la CC4V mais résidant en
dehors de la CC4V

Tarification ALSH 11/17 ans
Pour les familles résidant
Hors CC4V

Inscription et Tarification à la journée
Ne comprend pas les Repas /Comprend : Animations et Prestations payantes

1/COTISATION ANNUELLE : 20 € (pour tous les participants)

2/ PRESTATIONS PAYANTES

Prestations locales :

Taux d'effort	1 %	+ 25 %	+ 50 %
Tarif Plancher	4 €	+ 25 %	+ 50 %
Tarif Plafond	12 €	+ 25 %	+ 50 %

Dégressivité de :	0,95 % pour le 2 ^e enfant	+ 25 %	+ 50 %
	0,90 % pour le 3 ^e enfant et +	+ 25 %	+ 50 %

Prestations Nationales :

Taux d'effort	1,60 %	+ 25 %	+ 50 %
Tarif Plancher	10 €	+ 25 %	+ 50 %
Tarif Plafond	20 €	+ 25 %	+ 50 %

Dégressivité de :	1,55 % pour le 2 ^e enfant	+ 25 %	+ 50 %
	1,50 % pour le 3 ^e enfant et +	+ 25 %	+ 50 %

Application de la dégressivité :

- Selon le calcul du QF, au dessus du tarif plancher jusqu'au tarif plafond inclu
- Entre les divers ALSH

Grille Tarifaire

Version N°5

Applicable à partir dès janvier 2019 -Adopté en Conseil Communautaire le 12 décembre 2018

Tarification Séjour de la CC4V



Tarification Séjour pour les résidants de la CC4V		Tarification Séjour pour les enfants scolarisés à la CC4V mais résidant en dehors de la CC4V		Tarification Séjour Pour les familles résidant Hors CC4V	
Inscription et Tarification à la journée Comprend : Tous les Repas/Animations et Prestations/Transport et Hébergement					
Taux d'effort	2,60 %	+ 25 %		+ 50 %	
Tarif Plancher	5,20 €	+ 25 %		+ 50 %	
Tarif Plafond	33,40 €	+ 25 %		+ 50 %	
Dégressivité de :	2,30 % pour le 2è enfant	+ 25 %		+ 50 %	
	2 % pour le 3è enfant et +	+ 25 %		+ 50 %	